

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 646-6442

Québec, le 21 juin 2007

Monsieur Sébastien Desrochers
Service de la coordination et des orientations
Direction de la planification et de la coordination
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4^e Avenue Ouest, Bureau A-313
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Projet de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles en Abitibi-témiscamingue

Questions complémentaires du 21 juin 2007 (n^{os} 5 à 7)

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le 9 juillet prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

P.J.

Questions complémentaires du 21 juin 2007 adressées au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (DQ6)

5. Possibilité forestière

En complément à la question #4 du document de questions supplémentaires du 5 juin 2007 (document déposé DQ5), la commission désire connaître la possibilité forestière d'un secteur en périphérie de la réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze :

1. le secteur nord-ouest en périphérie du lac des Guêpes tel qu'illustré au document déposé DA10. Il s'agit de la portion nord identifiée dans la première contre-proposition de l'exploitant forestier concerné par le territoire d'intérêt initial ;
2. Pour cette proposition d'agrandissement, la commission désire connaître, selon l'état des connaissances :
 - a. À quel pourcentage de la possibilité forestière totale du CAAF de l'exploitant correspond la possibilité de l'agrandissement proposé. S'il s'avérait que plus d'un exploitant était concerné par une proposition, prière d'indiquer les mêmes informations pour chacun d'entre eux ;
 - b. L'équivalent en terme d'emploi des agrandissements proposés ;
 - c. L'équivalent en terme de semaines de production pour l'usine ou les usines de transformation qui recevraient le bois récolté.

6. Traitements sylvicoles en périphérie des aires protégées projetées

Pour chacune des zones périphériques des projets d'aires protégées à l'étude telles que délimitées dans la cartographie annexée à l'état de situation sur les forêts (document déposé DB10), veuillez nous fournir la cartographie des traitements sylvicoles réalisés entre 2002 et 2006.

7. Réserve à l'État

La commission désire connaître la localisation des titres miniers visés par la désignation d'une réserve à l'État pour les secteurs des collines Kekeko et Kanasuta. Prière de joindre une carte.